PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

DRAAF-PACA

Diagnostic sociotechnique de la filière poire en région PACA
Synthèse de l'enquête conduite en 2026 par Celia Bianco

Mireille NAVARRETE, Valérie ANGEON, Celia BIANCO, Arnaud DUFILS (INRAE Ecodéveloppement)

Objectif de l'étude : Réaliser un diagnostic sociotechnique (DST) des freins et leviers à la mise en place de pratiques de protection alternatives à l'usage des produits phytopharmaceutiques (PPP) dans les vergers de poiriers en PACA.

Première région productrice de poires en France, la région PACA figure en bonne place dans la stratégie nationale de l'arboriculture fruitière. Toutefois, la filière est confrontée à un ensemble de contraintes structurelles fortes qui la fragilisent. Parmi les principaux facteurs de vulnérabilité, on relève : les aléas climatiques (gel tardif de printemps, températures élevées d'été, stress hydrique), les pressions sanitaires (maladies et ravageurs) et leurs évolutions sous l'effet du changement climatique, le vieillissement des vergers ainsi que les caractéristiques socioéconomiques des exploitations agricoles (vieillissement des agriculteurs, morcellement des exploitations, revenus en baisse) qui impactent directement les rendements et contribuent à la volatilité de la production. Malgré ces difficultés, la filière doit faire face à de nombreux défis dont celui de la réduction de l'usage des PPP. **Comment accompagner efficacement les acteurs de la filière dans cette évolution ?** C'est l'objet de cette étude commanditée par la DRAAF PACA en vue de la territorialisation du plan Ecophyto 2030.

Deux hypothèses cadrent la démarche de l'étude

Hyp. 1 : **Il existe des freins à la réduction des PPP venant des exploitations elles-mêmes, mais aussi d'autres acteurs de la filière et du territoire**

Des freins interconnectés

Verrouillage systémique multi-acteurs :
un ensemble de freins qui s'auto-renforcent
Aucun acteur n'est responsable seul du verrouillage

Hyp. 2 : **Il est possible de déverrouiller la filière poire en suscitant des dynamiques collectives (multi-acteurs)**

Décrire des actions collectives du territoire de PACA, et analyser comment elles pourraient favoriser l'adoption de pratiques agroécologiques ou être inspirantes pour l'élaboration de nouvelles démarches.

Démarche (Figure 1)

- Enquête qualitative de 26 acteurs de la filière sur 2 bassins de production, en Provence (Vaucluse et Bouches du Rhône) et dans les Alpes (Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes).

- Catégories et nombre d'acteurs rencontrés : agrofourniture (2) ; conseil agricole (2) ; Recherche et développement (R&D) (1) ; agriculteurs (7) ; commerce de gros (3) ; distribution (4) ; transformation (1) ; organisations professionnelles (4) ; pouvoirs publics et institutions (2).

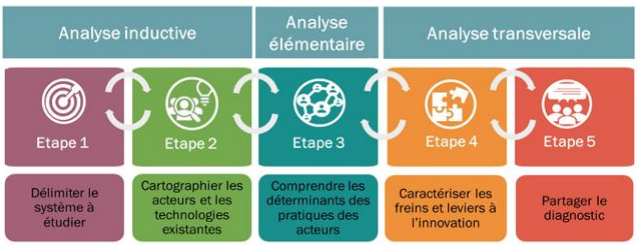


Fig. 1 : Démarche du diagnostic sociotechnique (Casagrande et al 2023)

Résultats

► *Les freins à la réduction de l'usage des PPP couvrent l'ensemble des acteurs de la filière*

Un même frein est souvent cité par plusieurs catégories d'acteurs (production, fourniture d'intrants, R&D, commercialisation, politiques publiques), ce qui en fait un constat relativement partagé. Certains freins s'appliquent à l'ensemble des vergers de poiriers en PACA, tandis que d'autres sont plus spécifiques d'un type de pratiques (poire en AB *vs* PFI) ou d'un sous-territoire (bassin provençal *vs* bassin alpin). Dix catégories de freins et leviers sont identifiées (les codes C1…C10 renvoient à la Figure 2).

➨ **Au niveau de l'agrofourniture et de la R&D** (C1) : La filière poire représentant un marché économique limité comparativement à la pomme, la mise au point d'intrants agroécologiques et de connaissances sur les maladies et les pratiques alternatives en vergers de poiriers est plus limitée que sur pommiers (variétés, agents de biocontrôle, etc.), d'où parfois une moindre adaptation et efficience des leviers agroécologiques (i.e. risques de phytotoxicité de certains produits de biocontrôle sur l'épiderme des poires, peu de sélection variétale spécifique aux terroirs Français et peu de gènes de résistance ou de tolérance aux bioagresseurs, des manques de connaissances sur certains bioagresseurs de la poire comme le cycle de la tavelure, ou encore sur les conditions de développement de certaines maladies dans les conditions du bassin alpin).

➨ **A l'échelle des exploitations individuelles** (C2, C3) : Différentes pratiques alternatives contre les principaux bioagresseurs de la poire ont déjà été expérimentées par les structures de R&D locales. Mais leurs conditions d'utilisation parfois très précises peuvent entrer en concurrence avec d'autres tâches dans l'organisation du travail sur l'exploitation, d'où des pertes d'efficacité des pratiques. Les conditions économiques freinent également l'adoption des pratiques, même si l'appui technique est globalement considéré comme satisfaisant. Le temps de renouvellement des vergers limite la mobilisation du levier variétal. Cependant, d'autres leviers sont identifiés comme un suivi technique renforcé pour accompagner le choix des pratiques alternatives et la reconception des vergers, ou encore le renforcement des ressources (bulletins de veille et de recommandations, réseaux d'avertissement des risques de contamination tavelure, etc.). Mais les agriculteurs sont aussi de moins en moins disponibles pour participer aux évènements des structures de R&D ou d'appui, ce qui freine les apprentissages.

➨ **Les collectifs d'agriculteurs** (C4) sont perçus comme des leviers qui facilitent l'échange d'informations, et dans certains cas, la mise en œuvre de pratiques de gestion à l'échelle du territoire (i.e. carpocapse).

➨ **A l'aval de la filière, la commercialisation des fruits** représente le frein majeur (C5, C6). Les standards de qualité de la grande distribution, exigeant une quasi-absence de défauts visuels sur les fruits frais, sont perçus comme peu compatibles avec la conduite de vergers écologisés. En effet, les régulations naturelles ne garantissent pas une perfection esthétique systématique. Le secteur de la transformation pourrait tolérer des défauts visuels puisque les fruits sont travaillés (purées, compotes, etc.), et donc soutenir l'écologisation des vergers. Mais ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque les industriels de transformation s'approvisionnent essentiellement avec les écarts de tri de la production destinée au marché frais. Les enseignes spécialisées (Fruits et légumes, ou Bio) communiquent plus facilement sur les défauts visuels des fruits que les GMS généralistes, grâce à des chefs de rayon fruits et légumes plus sensibilisés mais également à un profil de consommateurs plus réceptif. Par ailleurs, le marché de la poire est structuré autour de quelques variétés très connues des consommateurs. Faute de débouchés assurés en dehors de ces variétés standards, les arboriculteurs privilégient le renouvellement de leurs vergers avec ces variétés établies, ce qui limite les gains que permettrait la génétique.

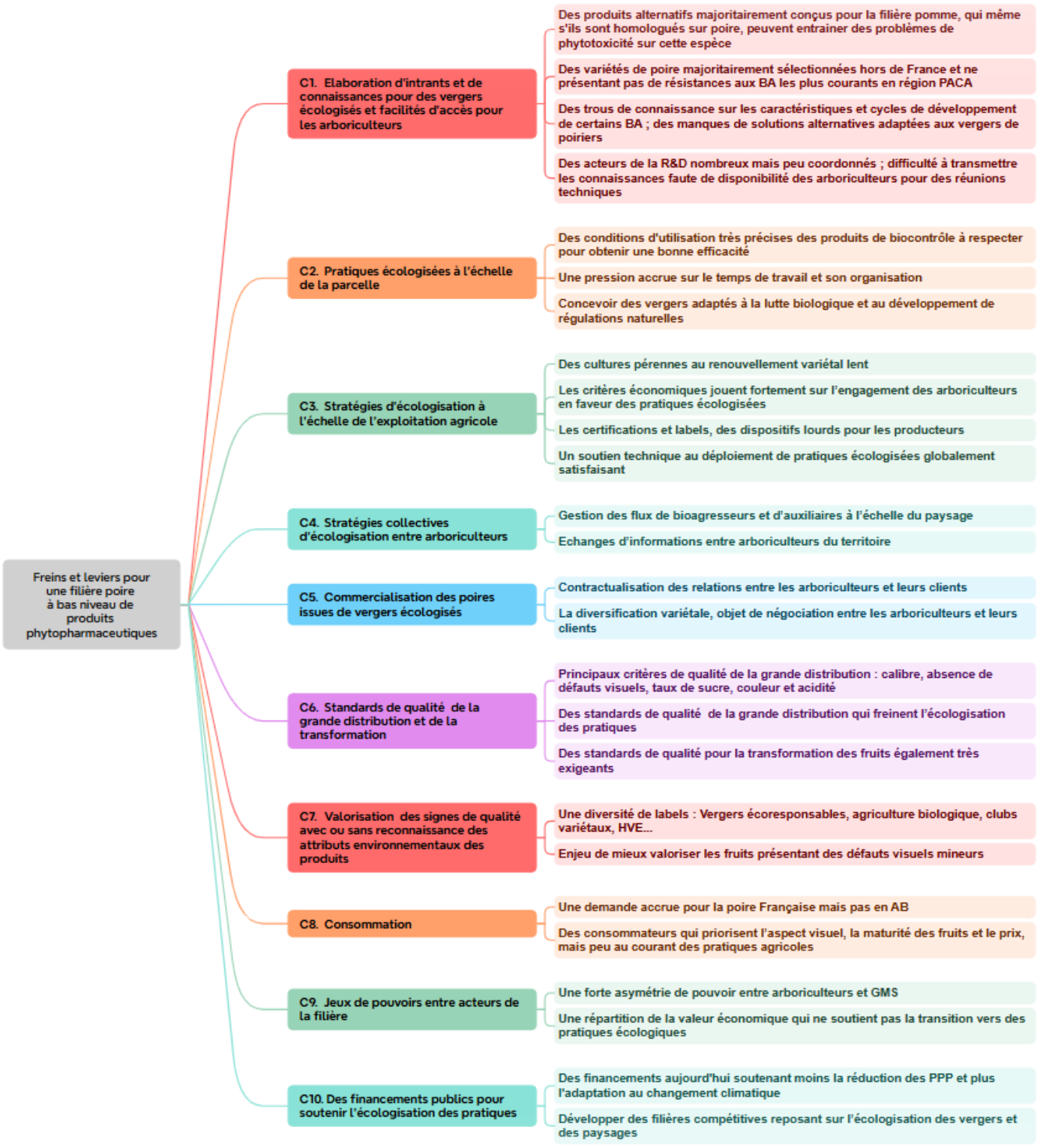


Fig. 2 : Dix catégories de freins et leviers à la réduction de l'usage des PPP sur la filière poire en PACA

➡ Plus généralement, **la valorisation des signes de qualité** (C7), au travers de labels et de certifications, est perçue par les acteurs enquêtés comme un moyen de créer de la valeur et de promouvoir les démarches mises en place dans les exploitations. Cependant, si la demande des consommateurs pour des poires d'origine française s'accroit, la réduction des PPP n'entre pas parmi les premiers critères d'achat des poires. De plus, la multiplicité des labels crée un manque de lisibilité **pour le consommateur** (C8). Par ailleurs, les certifications et labels génèrent des coûts pour les

arboriculteurs ; la constitution des dossiers et la mise en cohérence des pratiques sont chronophages. Le soutien dans la rédaction de ces dossiers par des acteurs de l'accompagnement ou d'entreprises de l'aval est perçu très positivement.

➨ Dans la filière poire, comme dans la filière fruits et légumes plus généralement, il existe **une forte asymétrie des pouvoirs** (C9) entre de multiples producteurs peu organisés et un nombre très restreint d'acteurs de la distribution et de la transformation, qui fixent des critères restrictifs sans contrepartie financière pour les efforts environnementaux consentis par les arboriculteurs.

➨ Enfin, en ce qui concerne les **financements publics** (C10), les acteurs notent, avec l'accélération du changement climatique, une réorientation d'une partie des financements destinés à la réduction des PPP. Cela rend encore plus nécessaire le développement de filières compétitives à même de compenser les baisses de rendement et/ou de rentabilité à court terme dans les exploitations, liées à la transition agroécologique.

► *Les freins s'autorenforcent, aboutissant à un verrouillage sociotechnique systémique*

Les 10 catégories de freins exprimés par les acteurs enquêtés couvrent tous les maillons de la filière, de la production d'intrants pour des vergers écologisés jusqu'à la commercialisation des poires issues de ces vergers et aux financements par les institutions publiques. Les différents freins s'autorenforcent les uns avec les autres, ce qui confirme l'hypothèse d'un **verrouillage sociotechnique** (Figure 3).

Le principal phénomène de verrouillage se trouve **entre les maillons de la production et de la commercialisation.** Les standards de qualité de la grande distribution en poire sont peu compatibles avec les vergers écologisés. Malgré toute l'attention qui peut être apportée au choix des pratiques et des

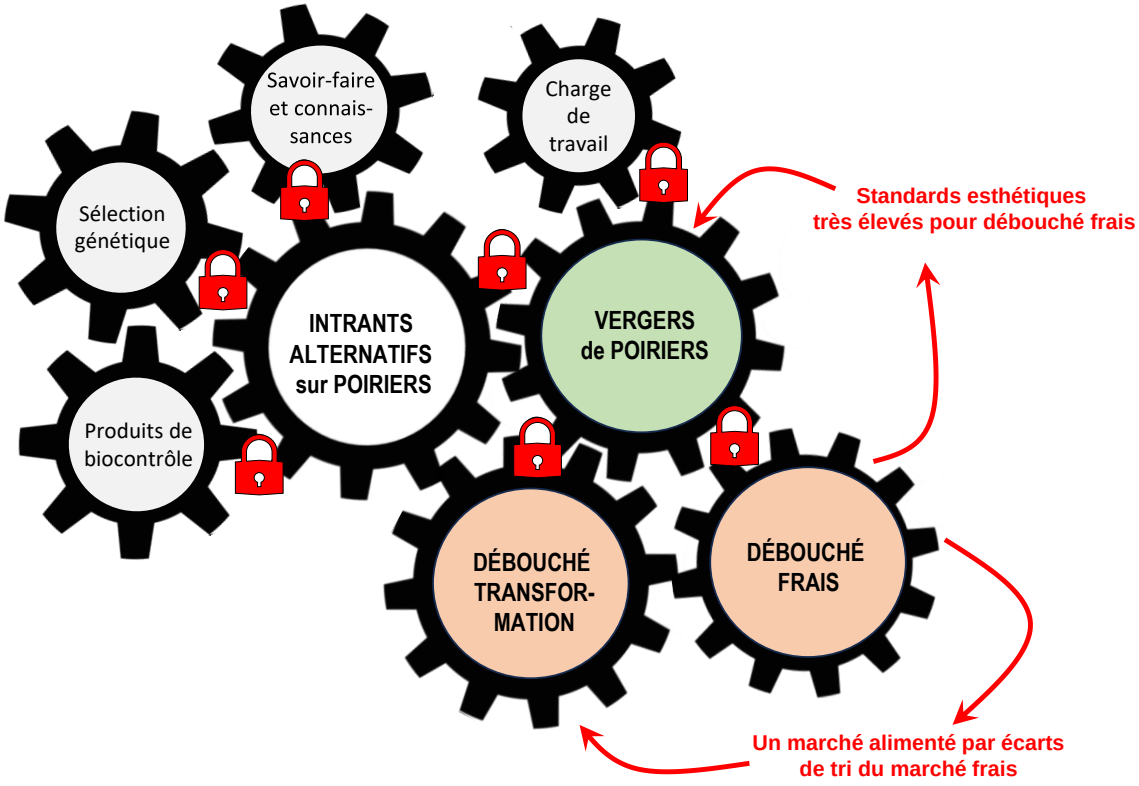


Fig. 3 : Verrouillage sociotechnique ralentissant la réduction d'usage des PPP sur la filière poire en

intrants, les processus de régulation naturelle ne se mettent pas en place systématiquement et sur toutes les parcelles, aussi vite et aussi fortement que l'action des PPP, entrainant des défauts de qualité visuelle, certaines années ou à certaines périodes de la saison. Les acteurs intermédiaires de la commercialisation (coopératives, expéditeurs), sont freinés pour valoriser les fruits issus des vergers agroécologiques, et ce frein se répercute sur les arboriculteurs.

Un autre phénomène de verrouillage se trouve **entre les maillons de la production et de l'amont de la filière**. L'investissement R&D pour développer des connaissances et des intrants (variétés résistantes, produits de biocontrôle, plantes de service, etc.) qui permettraient l'écologisation des vergers de poirier est limité par les surfaces réduites de ces vergers, comparativement aux espèces majoritaires. De plus, si des intrants efficaces sont conçus et mis à disposition des arboriculteurs, leur utilisation se heurte au temps de travail déjà très contraint dans les exploitations et à la difficulté de maitriser la complexité des décisions à prendre pour piloter des vergers écologisés. Si la R&D et le conseil agricole sont actifs sur le territoire PACA, c'est la question de l'acquisition de connaissances et la capacité à les mettre en pratique de façon sécure sur le terrain qui est ici posée, d'autant que la conception et la conduite de vergers écologisés demandent des connaissances systémiques.

► *Comment accompagner la réduction des PPP dans ce contexte de verrouillage sociotechnique ?*

Le verrouillage étant multi-acteurs et de nature systémique, le déverrouillage doit observer ces caractéristiques, en « dégrippant » chaque point d'engrenage (Figure 4). Il s'agit donc simultanément d'agir aux différents niveaux de la filière afin (i) d'améliorer la connaissance (pour certaines maladies et ravageurs notamment), les leviers de contrôle et leur mise à disposition des arboriculteurs ; (ii) d'adapter les pratiques voire de reconcevoir les vergers pour favoriser les régulations écologiques ; (iii) de s'assurer que l'aval de la filière valorisera les fruits issus de ces vergers écologisés à des prix suffisamment élevés pour soutenir les changement de pratiques en exploitation ; et (iv) d'encourager la consommation des poires (en frais ou transformé).

Deux possibilités de déverrouillage mériteraient exploration complémentaire :

D'une part, la **création d'un dispositif de type « bien de club » valorisant les efforts des arboriculteurs du territoire PACA qui mettent en place des vergers de poiriers écologisés**, à destination du marché du frais. Ces dispositifs impliqueraient des modalités de contractualisation spécifique entre des acteurs de l'amont, de la production et de l'aval pour sécuriser les flux de produits et les qualités. Ce type de dispositif permettrait d'encourager les arboriculteurs du territoire prêts à faire l'effort (et ce faisant, à prendre des risques techniques et économiques) à mettre en œuvre des pratiques comme l'installation de filets anti-insectes et d'infrastructures écologiques, la plantation de variétés résistantes ou de mélanges variétaux.

D'autre part, la création les **vergers dédiés à la transformation** : il s'agirait de concevoir dès la plantation des vergers avec des variétés résistantes, si possible en mélange sur la parcelle, avec des densités et des modes de conduite qui favorisent les régulations écologiques (et donc qui nécessiteraient peu de PPP). Ces vergers dédiés seraient mécanisés pour baisser les coûts de production et être compétitifs avec les prix d'achat des industriels de la transformation. Ils devraient être sécurisés par des contrats entre producteurs et transformateurs.

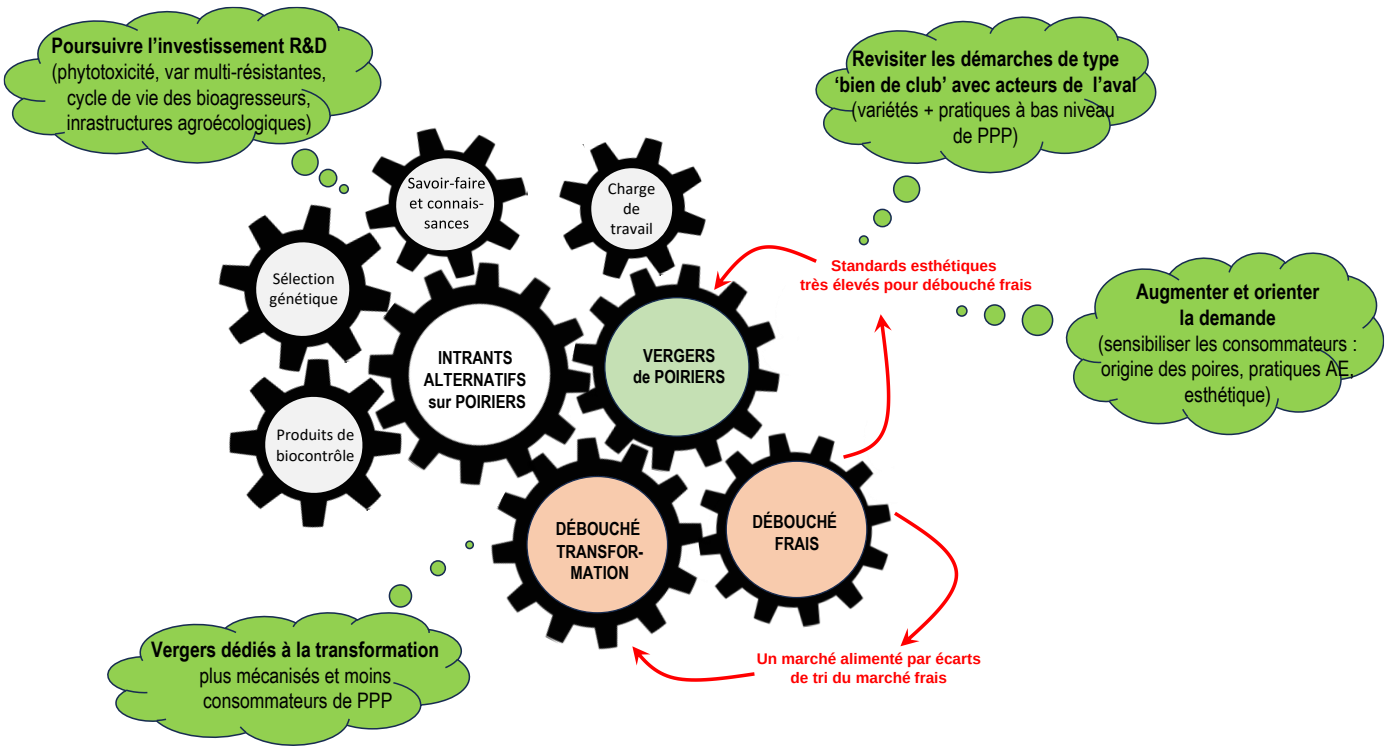


Fig. 4 : Pistes de déverrouillage pour soutenir la réduction d'usage des PPP sur la filière poire en

► *Des démarches collectives qui soutiennent la réduction des PPP en vergers de poiriers*

Au-delà de l'identification des freins et leviers, l'étude a recensé des démarches collectives qui soutiennent la réduction des PPP en vergers de poiriers (case A de la figure 5), ou qui sont inspirantes pour atteindre cet objectif, soit parce qu'elles concernent la filière poire mais sans faire référence à la réduction des PPP (case B), soit parce qu'elles portent sur la réduction des PPP mais sur d'autres filières (case C).

Ajout d'une dimension écologique

Adaptation à la filière poire

	Initiatives centrées sur la réduction des PPP	Initiatives sans lien avec la réduction des PPP
Initiatives dans la filière poire	**A** Démarches collectives dans filière poire et orientées vers la réduction de l'usage des PPP • Réseaux fermes DEPHY (GRCETA, CA 05) • Groupes 30 000 (GRCETA, CETA Cavaillon) • Réseau PFI – PACA • Programmes opérationnels des OP • Variété Club – Séléna® bio • Certification – Verger Ecoresponsable • Instants Locaux • Tournée en terre d'avenir	**B** Démarches dans filière poire mais hors réduction des PPP • Initiative en cours : recherche de valorisation de la production de poires de Provence • Initiative arrêtée : IGP Poire de Provence • Groupes de quartier • Variétés clubs – Qtee®, Fred®
Initiatives hors de la filière poire	**C** Démarches pour la réduction des PPP hors filière poire • GIEE • PSE • MAEC • Variété de pomme club - Juliet® Bio	**D**

Fig. 5 : Panorama des démarches collectives en région PACA

Certaines démarches collectives résultent d'une dynamique descendante, impulsée par des dispositifs publics ou institutionnels comme les réseaux Fermes DEPHY et les groupes 30 000, tandis que d'autres reposent davantage sur des dynamiques ascendantes issues d'acteurs de la filière cherchant à structurer une réponse collective. Les démarches se distinguent également par la diversité de leurs membres : certains collectifs réunissent principalement des acteurs de la production agricole, alors que d'autres associent plusieurs maillons de la filière, et notamment des acteurs de l'amont et de l'aval. Les démarches qui rassemblent des producteurs et/ou des acteurs de l'accompagnement apparaissent comme celles ayant le plus fort pouvoir d'écologisation des pratiques à court terme (Figure 6). Les réseaux Fermes DEPHY et les groupes 30 000 illustrent cette dynamique avec des actions directement orientées vers l'évolution des systèmes de production, l'expérimentation de nouvelles pratiques et l'accompagnement des producteurs dans la réduction de l'usage des PPP. Cette réduction ne saurait être considérée uniquement comme un enjeu technique à l'échelle de la parcelle ou de l'exploitation, comme l'a montré l'analyse précédente du processus de verrouillage, à cause de la difficulté à valoriser économiquement les poires issues de systèmes plus écologisés. Ainsi, les démarches agissant sur les autres maillons de la filière peuvent également jouer un rôle dans la transition agroécologique même si leur capacité d'action est différente. Certains dispositifs étudiés, comme les démarches autour des variétés club ou les Instants locaux, ont principalement pour objectif la valorisation commerciale des produits et la structuration des relations entre acteurs de la filière. Ils peuvent toutefois intégrer des dimensions environnementales (par exemple à travers le développement de variétés résistantes permettant de réduire l'usage des PPP, ou la promotion de démarches durables selon les standards EGAlim). Leur pouvoir de transformation directe des pratiques au sein de la filière reste cependant plus limité, notamment en raison des intérêts parfois divergents entre stratégies de production et de commercialisation portés par les acteurs impliqués et de l'absence d'un objectif commun centré prioritairement sur la réduction des intrants.

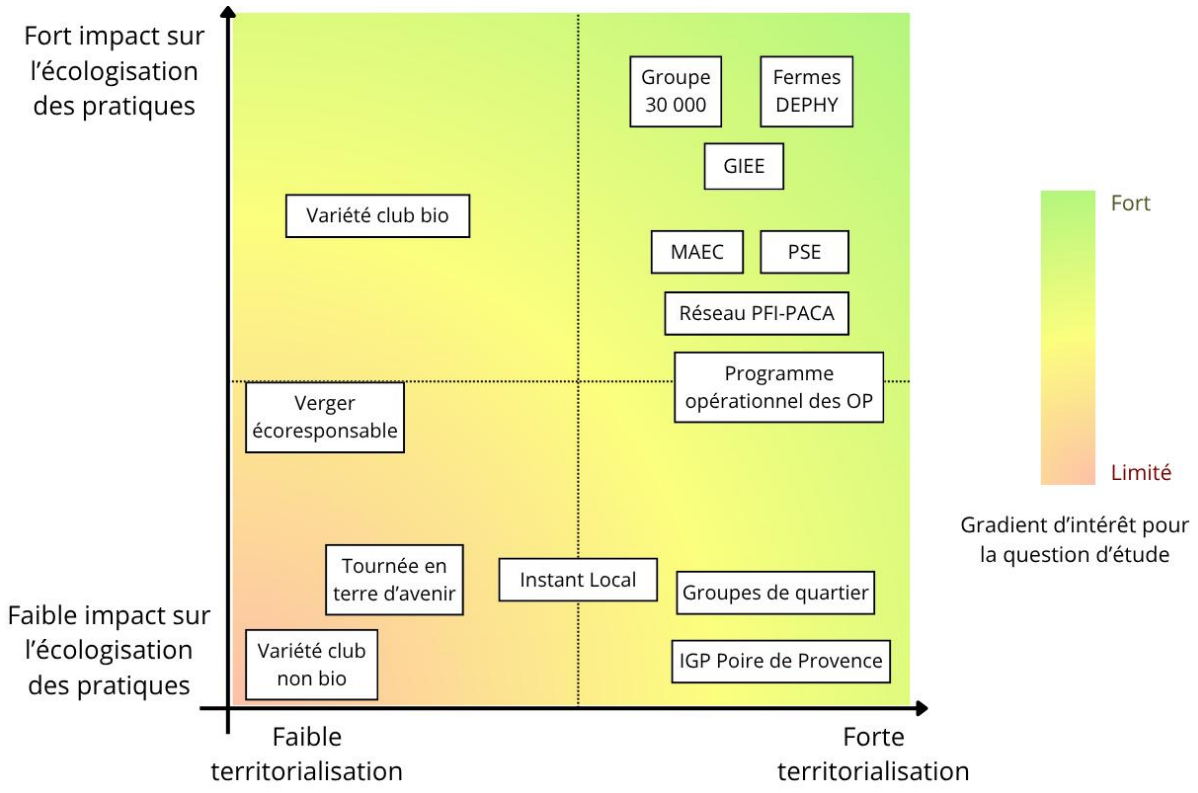


Fig. 6 : Positionnement des démarches collectives selon leur niveau d'impact potentiel sur les changements de pratiques agricoles et leur degré de territorialisation

De plus, comme indiqué sur la figure 6, les démarches collectives et leurs actions se situent à des niveaux de territorialisation variables. Cette dimension ne dépend pas uniquement de la localisation géographique des acteurs mais correspond davantage à leur degré d'inscription dans un territoire, à travers les ressources mobilisées (ressources naturelles, matérielles, cognitives), les acteurs impliqués et les liens qui les unissent, ainsi que les modalités de gouvernance du collectif. Ainsi, une démarche fortement territorialisée mobilise davantage de ressources locales, adapte son fonctionnement au contexte du territoire et repose sur une capacité de décision portée par les acteurs présents localement. Les réseaux Fermes DEPHY, par exemple, sont sélectionnés par une instance régionale et portés par des acteurs locaux pour adapter les pratiques au contexte dans lequel elles s'insèrent. Ils possèdent donc un fort niveau de territorialisation. A l'inverse, les variétés club sont des démarches souvent (inter)nationales sans adaptation spécifique aux contextes locaux des zones de productions dans lesquelles elles sont implantées.

Cette dimension apparaît importante dans une perspective d'action publique régionale. En effet, les démarches présentant un niveau de territorialisation élevé peuvent constituer des leviers plus facilement mobilisables car elles reposent davantage sur des acteurs, des ressources et des dynamiques pouvant être influencés à cette échelle. Les démarches présentant à la fois un fort potentiel d'écologisation des pratiques et un niveau élevé de territorialisation apparaissent comme des cibles prioritaires.

Pour conclure

Cette étude montre que des acteurs de la filière poire en région PACA se mobilisent à travers différentes actions pour opérer une transition vers des pratiques agricoles réduisant l'usage des PPP. Toutefois, les modalités et l'intensité de cet engagement varient selon les différents acteurs de la filière.

- Parmi les dispositifs les plus impactant en termes de changement de pratiques, il faut citer **les réseaux Fermes DEPHY et les groupes 30 000**. Ces actions collectives qui associent des producteurs et des acteurs du conseil et de l'accompagnement technique présentent un fort potentiel d'écologisation des pratiques mais qui reste confiné à l'échelle des exploitations.

- **Les démarches collectives de type « biens de club »** portées par les acteurs de l'amont de la filière et des producteurs permettent des modalités de différenciation des produits pour une meilleure valorisation marchande. Les variétés club engagent les acteurs dans une réflexion transversale portant à la fois sur les activités de sélection, de production et de commercialisation et leur confèrent un pouvoir de négociation sur les quantités et les prix. Cependant, l'impact écologique réel de ce dispositif dépend de la prise en compte des enjeux environnementaux par les membres du club. Si quelques clubs intègrent des enjeux environnementaux, comme le label AB, ils peuvent devenir de véritables moteurs d'écologisation de la filière. À l'inverse, sans exigence environnementale explicite, leur pouvoir de transformation écologique de la filière reste limité.

- Enfin, on identifie des **démarches de reconnaissance de la qualité environnementale des produits prenant la forme de marques, labels ou allégations environnementales**. Dans la région PACA, ces démarches relèvent principalement d'actions individuelles portées par les producteurs (label AB, Vergers éco-responsables). Mais un dispositif original (Instants locaux) contraste avec les autres dispositifs du territoire, d'une part, parce qu'il est collectif et, d'autre part, parce qu'il résulte d'une stratégie d'acteurs de l'aval : ces événements visant à promouvoir l'offre locale de fruits et légumes sont mis en œuvre par un réseau de grossistes. Ils contribuent à redéfinir les rapports de force entre les acteurs de la filière et à identifier ses axes de valorisation.

Recommandations et perspectives

Une transition agroécologique ambitieuse impliquera une mobilisation coordonnée de tous les acteurs, depuis la production d'intrants pour des vergers agroécologiques jusqu'à la commercialisation des poires. La faiblesse de la demande pour des fruits issus de vergers écologisés reste cependant un facteur majeur de blocage. L'étude invite à poursuivre les actions selon trois voies complémentaires.

► *Massifier la production écologisée de poires sur le territoire*

Le développement à plus large échelle de réseaux Fermes DEPHY et de groupes 30000 permettrait de systématiser les solutions agronomiques innovantes qui fonctionnent afin qu'elles ne restent pas isolées mais s'implantent comme de nouvelles normes de production au sein de la filière. Cependant les changements de pratiques qui sont actuellement expérimentés relèvent plus de l'amélioration de l'efficience ou de la substitution que de la reconception des vergers, alors même que les scientifiques ont montré que la réduction massive des PPP ne pourrait se faire sans reconception forte des vergers.

L'objectif de massification des changements de pratiques pourrait également être obtenu par la mise en œuvre d'actions publiques complémentaires. Les dispositifs Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) pourraient être mobilisés dans la filière poire. Cependant, le succès de ces mesures repose sur plusieurs conditions, et notamment sur leur territorialisation et l'adhésion d'un nombre important de producteurs. Par territorialisation des PSE et MAEC, nous entendons que la définition des objectifs environnementaux, la spécification des indicateurs de résultats, le choix des parties prenantes concernées, le dégagement de lignes budgétaires, la durée des contrats, le zonage géographique, etc. doivent être effectués en fonction des besoins et spécificités régionales et en articulation avec d'autres instruments de politiques publiques. Cela nécessite donc un travail de préparation amont important par les services en charge de l'instruction de ces mesures. En outre, pour favoriser l'adhésion des agriculteurs à ces dispositifs, il est nécessaire de prendre en compte des dimensions autres que monétaires comme, par exemple, la sensibilisation des agriculteurs à la réduction des PPP et leur accompagnement dans le montage et le suivi de leur dossier une fois la contractualisation effectuée.

► *Amplifier l'écologisation de la filière*

L'absence de prise en compte par l'aval de la filière des évolutions de qualité des produits du fait de l'écologisation des modes de production freine les changements de pratiques dans les exploitations arboricoles. Sans cet effort commun de valorisation, les démarches entreprises risquent de rester marginales et insuffisamment efficaces, voire même de disparaitre faute de rentabilité suffisante. Dans le cas spécifique de la filière poire en région PACA, une attention particulière doit donc être portée aux stratégies des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs, car un certain nombre de freins relèvent très directement de ces acteurs.

Sur cette base, il conviendrait de sensibiliser les acteurs de l'aval aux objectifs et avantages des démarches d'écologisation de la filière et de les inciter à s'y investir. Une telle ambition passe par des cadres d'action collective qui facilitent la co-conception de solutions créatrices de valeur ajoutée et qui soient rémunératrices pour l'ensemble de la chaîne : création de cahiers des charges communs, élaboration de contrats de filière incitatifs, mise en œuvre de campagnes de communication conjointes etc. En somme, la réussite de la transition agroécologique de la filière poire en PACA repose sur la capacité des acteurs de la filière à créer un écosystème où les questions environnementales seraient abordées comme présentant des avantages concurrentiels partagés et non comme une contrainte subie par les seuls producteurs.

► *Les premiers metteurs en marché, des acteurs centraux dans l'écologisation des pratiques*

Les entretiens conduits dans cette étude montrent que les premiers metteurs en marché, qu'ils associent des producteurs (OP, coopératives) ou non (grossistes, expéditeurs), jouent un rôle central non seulement pour la massification des volumes (leur activité de base) mais aussi comme acteurs intermédiaires entre les producteurs et les seconds metteurs en marché (grande distribution et transformateurs). Ils apparaissent comme des acteurs clés sur lesquels s'appuyer pour initier et développer des démarches collectives soutenant la réduction des PPP en poire. Ainsi, les contrats tripartites qu'ils nouent avec les producteurs et les GMS, aujourd'hui visant surtout à la fourniture de produits en temps et en heure et avec la qualité et la quantité requise, pourraient être adaptés pour y introduire des clauses soutenant la réduction des pesticides, la préservation de l'environnement et de la santé humaine.

Perspectives

Pour aller plus loin dans la compréhension des spécificités de la filière poire en PACA, deux thématiques mériteraient approfondissement :

- D'une part, **une meilleure compréhension du marché de la poire en PACA** et son positionnement par rapport aux autres bassins Français, européens et internationaux : coûts de production, caractéristiques des exploitations, dynamiques collectives, quantification des flux de poires entrant et sortant du territoire PACA. Il faut noter la différence entre les marchés de la pomme et de la poire transformées : plusieurs transformateurs français s'approvisionnent exclusivement avec de la pomme française, ce qui crée une dynamique collective entre producteurs et transformateurs. Cette dynamique n'est pour le moment pas au service de l'écologisation des pratiques, mais pourrait le devenir. Il ne semble pas y avoir de démarche équivalente pour la poire et il faudrait s'interroger sur les raisons (dont sans doute une insuffisance des volumes).
- D'autre part, **une analyse fine du comportement du consommateur**, pour comprendre s'il existe des possibilités d'élargissement du marché de la poire. A ce titre, la consommation de la poire est plus complexe que celle de la pomme pour des raisons pratiques (fruits nécessitant une maturation, plus difficiles à manger pour des raisons de praticité et de commodité). Existe-t-il des marges de manœuvre pour accroître cette consommation, globalement ou sur certains débouchés (frais, transformé, restauration hors domicile) ? Comparativement à la pomme, la filière poire souffre d'un déficit d'image et de communication. La production de signaux informationnels sur la poire serait alors à travailler afin de réduire le décalage entre une offre de poires issues de vergers agroécologiques et les attentes des consommateurs pour des produits gustatifs et sans défauts visuels.

En outre, plusieurs pistes de dynamiques collectives pour réduire l'usage des PPP en poire pourraient être explorées. Elles ont été soit émises par les acteurs enquêtés, soit proposées par l'équipe de chercheurs : vergers dédiés à la transformation, création d'un dispositif de type bien de club valorisant les efforts des arboriculteurs du territoire PACA qui mettent en place des vergers de poiriers écologisés, à destination du marché du frais. Ces différentes pistes méritent évidemment discussion. Elles peuvent être vues comme des éléments inspirants pour concevoir avec tous les acteurs du territoire un dispositif collectif adapté, dont il faudrait évaluer la faisabilité, la performance et la motivation des acteurs à s'y engager.

Remerciements

Nous tenons à remercier la DRAAF PACA pour le financement de l'étude, et plus particulièrement Serge Cavalli, Marc Audibert et Christophe Roubal du SRAL et Anne Souchaud du SREDDT, pour la richesse des échanges et leur appui tout au long de l'étude et l'aide à la prise de contacts. Nous remercions également le comité de pilotage de l'étude et les représentants professionnels et institutionnels qui ont permis le cadrage de l'étude. Enfin nous remercions chaleureusement toutes les personnes enquêtées pour le temps consacré aux entretiens et pour nous avoir livré leurs réflexions. Sans elles, cette étude n'aurait pas été possible.

Pour citer ce document : Navarrete M., Angeon V., Bianco C., Dufils A. (2026) Diagnostic sociotechnique de la filière poire en région PACA. Synthèse 11 pp, Septembre 2026.

Conditions de diffusion : ce document est publié sous la licence Creative Commons

CC BY-NC-ND 4.0

Contact : mireille.navarrete@inrae.fr ; valerie.angeon@inrae.fr ; arnaud.dufils@inrae.fr

Le rapport complet de l'étude est téléchargeable ici.